



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 29 mars 2018

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1er avril 2018

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions des articles R.671-14 à R.671-22 du livre VI du code de l'énergie reprenant les termes du décret n°2013-1315 du 27 décembre 2013 désormais abrogé. Ces articles constituent le cadre de détermination du prix des hydrocarbures. Ce régime établit un mécanisme qui permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix.

Le contexte international

Depuis l'actualisation du mois de juillet 2014, afin de mieux correspondre à la nature des produits consommés dans le département, la cotation de référence du supercarburant utilisée est la Mogas 95 Unleaded (en lieu et place de la Mogas 97 Unleaded précédemment utilisée). La référence pour le gazole est restée inchangée.

Sur la période de référence, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la baisse par rapport au mois précédent : (- 1,44 %) pour le supercarburant, (- 1,15 %) pour le gazole. Dans le même temps, le prix du brut (Brent de la mer du nord) est en baisse de 3,58 %.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE est en baisse à 465 \$/TM. Ce mois-ci, comme les mois précédents, la structure intègre une pondération des cotations BUTANE et PROPANE afin de se rapprocher de la réalité des produits intrants ainsi qu'une ligne détaillant les droits de douanes acquittés (à hauteur de 0,7 % de la valeur CAF en € du produit).

La moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,2326 \$ pour 1 € pour le gaz comme pour les carburants.

Les prix à La Réunion

Le sans-plomb

La baisse (- 1,44 %) de la cotation est accentuée par la forte baisse du fret (- 17,78 %). La dépréciation de l'euro (- 0,25 %) augmente le prix final théorique de 1 ct. En définitive, le prix CAF est en baisse de - 1,64 %. **Le prix public baisse de 1 ct à 1,42 €/litre.**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Le gazole

La baisse de la cotation moyenne du gazole est comparable à celle du SSP (- 1,15 %). Elle est en partie accentuée par la baisse du fret et contredite par la dépréciation de l'euro face au dollar (- 0,25 %). La conjonction de ces paramètres induit une baisse du prix CAF de - 1,48 %. **Le prix de vente est stable à 1,12 €/litre.**

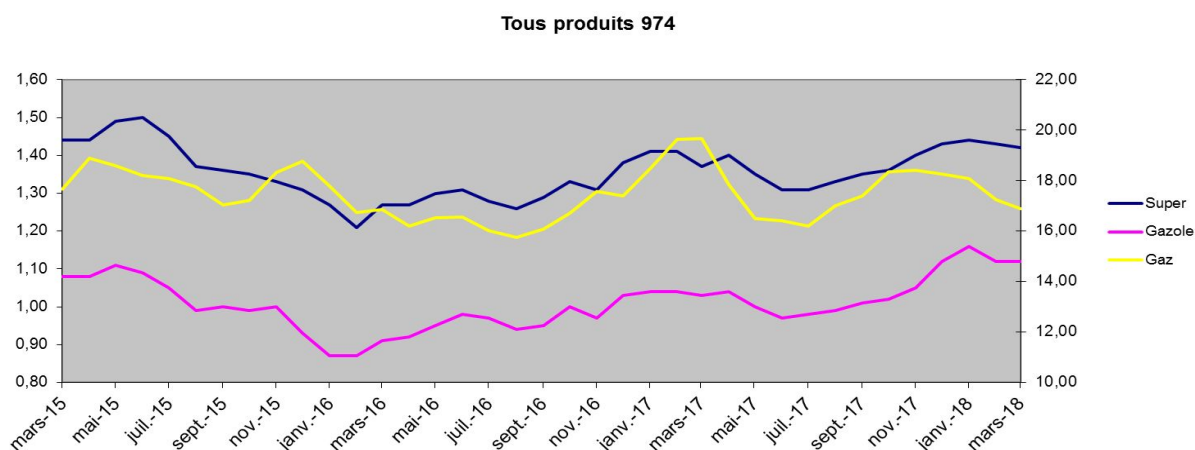
Le gaz

La cotation mensuelle (issue de la pondération) est en baisse de 7,99 %. Elle impacte le prix de la bouteille à la baisse à hauteur de 40 cts, légèrement corrigé par la dépréciation de l'euro. Le contrat de fret est inchangé. **Le prix final de la bouteille s'établit à 16,88 € contre 17,26 le mois précédent.**

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} avril 2018 :

Libellé du produit	Prix au 1er mars 2018	Prix au 1er avril 2018	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,43	1,42	-0,70%
Gazole (€/litre)	1,12	1,12	-
Gazole non routier (€/litre)	0,68	0,67	-1,48%
Pétrole Lampant (€/litre)	0,67	0,67	-
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,70	0,68	-2,87%
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,68	0,67	-1,48%
Gaz (€ par bouteille de 12,5 kg)	17,26	16,88	-2,20%

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

